

# LE FIGARO

AUJOURD'HUI, VOTRE JOURNAL SE MET AUX COULEURS DE 1923. UNE SÉRIE PARAMOUNT+

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



## REPORTAGE

JOE BIDEN L'IRLANDAIS DE RETOUR SUR LA TERRE DE SES ANCÊTRES PAGE 18

## ENQUÊTE

CES VILLAGES QUI PROFITENT DE LEUR AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE PAGES 8 ET 9



**MARSEILLE**  
Après le drame, les habitants attendent des réponses PAGE 4

**AMÉRIQUE LATINE**  
Lula jette le Brésil dans les bras de la Chine PAGE 5

**ISRAËL**  
La garde nationale, nouvelle pomme de discorde de l'État hébreu PAGE 7

**ENVIRONNEMENT**  
Accès, sécheresse, pollution... Quand le droit de l'eau se noie dans sa complexité PAGE 14

**CLIMAT**  
Des ouragans frapperont plus souvent les côtes américaines PAGE 15

**RUGBY**  
Chantal Cécillon, victime oubliée d'un féminicide PAGE 16

**CHAMPS LIBRES**

- Comment les sanctions ont-elles explosé à l'Assemblée nationale?
- Les tribunes de Jean-Marc Daniel et De Michel de Jaeghere

- La chronique de Bertille Bayart
- L'analyse d'Isabelle Lasserre

PAGES 19 À 21

### FIGARO OUI FIGARO NON

Réponses à la question de mardi : Après la crise sur la réforme des retraites, Macron pourra-t-il encore réformer le pays ?

OUI 38% NON 62%

TOTAL DE VOTANTS : 145 439

Votez aujourd'hui sur lefigaro.fr

Faut-il organiser une primaire à droite pour désigner le candidat à la présidentielle ?

THE LEGACY COLLECTION / AWALON / ABACA REX FEATURES / SIPA / MOVISTORE COLLECTION, THE KOBAL COLLECTION / SHUTTERSTOCK / AURIMAGES, SONY PICTURES / RELEASES FRANCE / SANDY PLUS, KEVIN LAMARQUE / REUTERS

# Pourquoi l'Europe échappe à la récession économique

Contrairement aux prévisions, l'activité a bien résisté et le FMI anticipe une amélioration pour 2024. Emmanuel Macron plaide pour bâtir une souveraineté industrielle européenne.

Les sombres perspectives qui anticipaient à l'automne dernier une récession en Europe face aux craintes d'une crise énergétique majeure, liée à la guerre en Ukraine et à la fermeture du robinet de gaz russe, ne se sont pas concrétisées. Constatant que le risque énergétique a été efficacement surmonté, le FMI prévoit désormais une croissance de 0,8 %, en dépit d'une possible récession en Allemagne. Dans ce contexte, Emmanuel Macron poursuit son offensive, en essayant de convaincre ses partenaires européens de « remettre à zéro notre doctrine économique ». En voyage aux Pays-Bas, le chef de l'État a de nouveau plaidé mardi pour une défense accrue des intérêts stratégiques de l'Europe afin de préserver sa souveraineté industrielle, y compris à travers des mesures protectionnistes.

→ AUX PAYS-BAS, EMMANUEL MACRON LIE RÉFORME DES RETRAITES ET COMPÉTITIVITÉ EUROPÉENNE → LITHIUM, TITANE, CHROME... L'OCCIDENT S'INQUIÈTE DE SA DÉPENDANCE → LE RACHAT D'UNE PÉPITE FRANÇAISE DU NUCLÉAIRE EMBARRASSE L'ÉTAT PAGES 24, 25 ET L'ÉDITORIAL



Depuis les adieux de Daniel Craig dans *Mourir peut attendre*, la franchise fait face à un double défi : trouver le septième interprète du célèbre espion et le réinventer pour qu'il colle mieux aux années 2020. Une mission dangereuse. PAGE 32

## À droite, les LR cherchent de la crise des retraites

Les Républicains attendent avec impatience la décision du Conseil constitutionnel sur la réforme des retraites, prévue vendredi, comme si celle-ci allait clore un mauvais film parlementaire dans lequel ils auront laissé trop de plumes. En attendant, la présidence LR peaufine son « shadow cabinet » et prépare une « grande consultation » pour commencer à travailler et à échanger sur de nouvelles idées. PAGES 2 ET 3

## ÉDITORIAL par Gaëtan de Capèle gdecapelle@lefigaro.fr

### Le plus dur reste à faire

Les bonnes nouvelles n'étant pas si nombreuses ces derniers temps, autant se réjouir de celles qui surviennent. Sur le front économique, les experts du monde entier nous ont cent fois annoncés l'apocalypse en Europe. Covid, guerre en Ukraine, retour de l'inflation, hausse brutale des taux d'intérêt... Une invraisemblable succession de malheurs devait anéantir l'activité, détruire les entreprises, gonfler le chômage. Peut-être avons-nous marché le long d'un précipice, mais, en tout cas, la catastrophe annoncée n'est jamais advenue. Le FMI, peu réputé pour son optimisme débordant, croit désormais que nous allons échapper à la récession et que, sans être radieux, l'avenir s'éclaircit.

Les grandes institutions se sont suffisamment trompées pour accueillir ces prévisions avec la prudence qui convient. Et pour considérer que, dans ce grand brouillard, mieux vaut compter sur ses propres forces pour affronter les temps qui viennent. Longtemps, l'Europe a joué le ravi de la crèche dans la mondialisation, face à des Américains mus par leurs seuls intérêts et à des Chinois s'exonérant de toutes les règles internationales pour partir à la conquête du monde. On ne peut donner

tort à Emmanuel Macron de vouloir en finir avec cette naïveté mortifère. À l'heure de la reformation des grands blocs, quoi de plus évident que de se préoccuper enfin de souveraineté industrielle européenne, d'autonomie stratégique et économique ? Les nouvelles réglementations pour encadrer les géants du numérique, assurer notre approvisionnement en puces électroniques et en matériaux critiques ou encore attirer les investissements industriels décarbonés vont en ce sens. Mais beaucoup reste encore à faire et on mesure, à travers les différends franco-allemands (sur le nucléaire, l'automobile, la défense, la politique budgétaire...), toute la difficulté de cimenter un bloc européen. La France, qui ambitionne d'en être l'architecte, serait bien plus crédible, bien plus forte, si elle se montrait elle-même irréprochable. Ses immenses lacunes sur la dette et les déficits sont devenues des repoussoirs qui offrent à ses voisins un prétexte en or pour ne pas la suivre les yeux fermés. ■

En finir avec la naïveté mortifère de l'Europe

### EDITION SPÉCIALE

## L'OUEST AMÉRICAIN FACE AUX GUERRES D'ÉLEVEURS

Retrouvez notre récit en page centrale

# Dans le sillage des grandes villes, les petites partent à la conquête de leur souveraineté

Valorisation des déchets, du bois, du vent... Face à la flambée des prix du gaz et de l'électricité, les collectivités s'ingénient

ANGÉLIQUE NÉGRONI  
anegroni@lefigaro.fr

**COLLECTIVITÉS** Alors qu'un rapport accablant, publié la semaine dernière, accuse nos politiques successives d'avoir provoqué notre perte de souveraineté énergétique, une partie de la solution pourrait-elle provenir des collectivités locales ? Depuis plusieurs années, et même dès le lendemain du premier choc pétrolier de 1974, elles s'affairent et s'ingénient à trouver les moyens de leur autonomie. Communes, départements et régions explorent sur leur territoire toutes les pistes possibles pour exploiter leurs propres ressources et produire de l'énergie. Une quête qui connaît un coup d'accélérateur depuis la guerre en Ukraine.

Avec la flambée des prix de l'énergie et sa répercussion sur les factures d'électricité et de gaz, les élus, plus que jamais, cherchent à s'extraire de l'instabilité tarifaire des marchés nationaux. Comme pour l'alimentation, les maîtres-mots sont désormais « circuit court » et filières vertes. Les grandes agglomérations, qui avaient ouvert la voie à de nouvelles solutions, entraînent désormais dans leur sillage des hordes de petites communes. Il en est ainsi pour les réseaux de chaleur locaux, au nombre de 830 en France. Paris, par exemple, chauffe depuis plusieurs années, à l'instar d'autres villes, des milliers de logements ainsi que tous les hôpitaux de l'AP-HP grâce à la valorisation énergétique des déchets. « La crise énergétique pousse les petites communes à s'y mettre aussi », souligne

Gustave Richard de l'Association des petites villes de France (APVF). Avec des ordures ménagères transformées en énergie, ou bien du bois ramassé sur place, des projets fleurissent çà et là pour chauffer écoles et maisons. La chaudière au gaz finit alors à la casse.

« Le chauffage étant le premier poste de consommation d'énergie, on comprend pourquoi les initiatives se multiplient », souligne Nicolas Garnier, délégué général chez Amorce, association de collectivités pour la gestion des déchets, les réseaux de chaleur et la gestion locale de l'énergie. Créée en 1987, cette structure est aux premières loges des efforts fournis par les collecti-

**20 % de l'énergie consommée en Vendée est produite sur place**

ALAIN LEBCEUF,  
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT

tés pour trouver des solutions. En région parisienne, où le sous-sol abrite de l'eau chaude, plusieurs villes, comme La Courneuve, ont installé des pompes à chaleur géothermique. Dunkerque, quant à elle, tire profit de la situation peu enviable de détenir l'un des sites industriels les plus émetteurs de CO<sub>2</sub> du pays. Elle récupère la chaleur dite « fatale » d'ArcelorMittal pour chauffer une partie de son territoire. À Toulouse encore, c'est la chaleur émise par les data centers qui est utilisée. « Les collectivités qui deviennent productrices d'énergie la vendent ainsi aux particuliers à tarif

maîtrisé. Elles se transforment en véritable mini-Total ! », souligne Nicolas Garnier.

Sur la liste des procédés soutenus par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), on trouve aussi en bonne place le biogaz. Avec les matières organiques provenant des sites agricoles et d'industriels, des collectivités soutiennent la production du gaz vert. La filière se développe à grands pas : au 1<sup>er</sup> janvier dernier, on recensait 1450 unités de méthanisation en France, soit un bond de 42 % en deux ans. Rien ne se perd, donc, tout se transforme, et toute cette économie qui se consolide peu à peu est vertueuse à plus d'un titre. Outre la baisse des déchets ainsi recyclés, elle crée de l'emploi, assure une autonomie d'énergie aux collectivités et réduit le transport routier, première source d'émissions de CO<sub>2</sub>.

Toutefois, les investissements demeurent lourds, malgré les aides. « Le biogaz est un peu plus onéreux que le gaz provenant de l'étranger », souligne Lionel Guy, de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

Malgré les coûts souvent élevés, la Vendée, particulièrement en pointe dans le domaine de l'énergie verte, poursuit sa politique et se lance dans le développement du transport décarboné. En remplacement des véhicules à énergies fossiles, deux bus déjà fonctionnent sur son territoire à l'hydrogène et d'autres au biogaz. Les retombées de cette stratégie sont payantes. « 20 % de l'énergie consommée en Vendée est produite sur place », se réjouit le président du département, Alain Lebecuf. Pour autant, l'élu n'ignore pas les écueils rencontrés sur ce chemin. Car pro-

mouvoir l'énergie propre, c'est aussi développer l'éolien et le photovoltaïque qui, pour avoir la réputation de défigurer les paysages ou dévaster les forêts, se heurtent à de vives résistances. D'ailleurs, le patron de la Vendée se dit réservé à propos de l'agrivoltaïsme, cette technique qui fait cohabiter panneaux photovoltaïques et production agricole. « Des retours d'expériences menés sur des vignobles de la région bordelaise révèlent une baisse de production », s'inquiète-t-il. De même, il préfère développer l'éolien en mer que sur terre. Même si le deuxième plus grand parc offshore du pays, qui va bientôt voir le jour non loin des rivages de son territoire, sera visible des côtes. Comme c'est aussi le cas à Saint-Nazaire. Un véritable cœur-vaillant pour une partie de la population. Mais Alain Lebecuf a tran-

## Saint-Julien-en-Quint, un bourg high-tech pionnier du renouvelable

SANDY PLAS @SandyPlas

SAINT-JULIEN-EN-QUINT fait partie de ces communes où l'on ne vient pas par hasard. Pour rejoindre ce petit village de la Drôme, situé à 25 minutes de Die, il faut quitter la D93 et suivre sur 10 kilomètres une route sinueuse qui serpente le long du cours d'eau de la Sûre. On entre alors dans le Val de Quint, dont le paysage alterne entre terres agricoles et forêts. Avec ses 160 habitants, Saint-Julien-en-Quint a tous les visages de la ruralité : une petite église en face de la mairie, un bistrot où se rassemblent les habitants et une école communale qui compte 14 élèves et une classe unique. « On est bien ici, regardez comme c'est beau ! », s'enthousiasme Gérard Dellinger, l'ancien maire du village, en pointant du doigt les crêtes du Poiroux qui se détachent au loin.

Depuis trois ans, la voie paisible de cette vallée est rythmée par un projet qui détonne dans le paysage local. Le village a l'ambition de développer un micro-réseau d'électricité en s'appuyant sur l'énergie solaire pour couvrir les besoins de ses habitants. Autorisé dans la loi française depuis 2017, ce système d'autoconsommation collective permet de s'organiser à l'échelle d'une ou plusieurs communes pour produire et consommer sa propre électricité. Avec, à la clé, la possibilité de développer les énergies renouvelables sur le territoire, de fiabiliser le réseau dans des zones situées en bout de ligne et, surtout, de maîtriser la hausse du coût de l'électricité.

À Saint-Julien-en-Quint et dans les cinq communes voisines, une quarantaine d'habitants, d'agriculteurs et de professionnels se

partagent aujourd'hui l'électricité produite par les 150 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques installés sur les toits d'un bâtiment agricole. Alors, dans le village, les habitudes ont changé. « On fait tourner la lave-vaisselle plutôt la journée, quand il y a du soleil, pour profiter de l'autoconsommation », raconte David Vieux. Installée dans le village depuis plusieurs générations, sa famille possède le bâtiment sur lequel ont été installés les panneaux photovoltaïques. Il reçoit désormais deux factures d'électricité : celle d'EDF, pour l'électricité qu'il consomme sur le réseau, en dehors des périodes de production des panneaux solaires et celle d'Acoprev, la société qui gère l'autoconsommation collective dans le village. Depuis trois ans, il constate « un bond en avant des tarifs EDF », mais une facture d'autoconsommation « qui n'augmente pas » avec des tarifs inférieurs de 20 % au marché réglementé. Au-delà de l'aspect financier, il estime que ce système est un projet porteur de sens : « On consomme de l'énergie produite localement, comme on le fait pour les légumes ou la viande ».

L'électricité provenant des panneaux couvre aujourd'hui environ 20 % des besoins du village. L'objectif, à terme, est de faire grimper ce ratio à 50 % ou 60 %, le reste continuant à être prélevé sur le réseau. « Nous ne sommes pas un village gaulois, le but n'est pas l'autonomie énergétique, précise Gérard Dellinger. Ce qu'on veut, c'est atteindre une certaine résilience sur le territoire, en cas de problème sur le réseau. » Loin des grandes agglomérations et des lignes à haute tension, tous les habitants ont intégré cette idée de vivre « en bout de ligne » et d'être suspendus à un réseau « pas toujours bien entrete-



nu ». « S'il y a une coupure généralisée, on le sait, d'autres seront dépannés avant nous », poursuit l'ancien maire.

À 94 ans, toujours tiré à quatre épingles, cet ingénieur retraité, ancien directeur d'usine dans l'industrie plastique, est une figure du village. Passionné par l'innovation, il est animé par une conviction : les territoires ruraux sont des lieux parfaitement adaptés à l'expérimentation. « Il réside encore dans ces territoires le bon sens et la débrouillardise, ils méritent mieux que d'être délaissés, comme ils le sont aujourd'hui. » À son arrivée à la mairie, en 2001, il fait installer le haut débit grâce à une antenne satellite et reconstruit l'école et la salle communale. Une mue progressive qui permet au village d'attirer des familles « et même de voir naître trois start-up spécialisées dans la vente en ligne et le tourisme ». En 2016, il tombe sur un article consacré à l'entreprise drômoise McPhy, spécialisée dans le domaine de l'hydrogène. Aujourd'hui cotée en Bourse, la société est alors en phase de développement. Une visite de l'entreprise plus tard, il se forge la conviction que l'avenir de son village passera par le développement de l'hydrogène : « On parle surtout de mobilité décarbonée pour les villes. Pourtant, ceux qui se déplacent le plus, ce sont

Gérard Dellinger, l'ancien maire de Saint-Julien-en-Quint (Drôme) montre les panneaux photovoltaïques qui alimentent une quarantaine d'habitants et d'agriculteurs des environs. SANDY PLAS

les ruraux, c'est ici qu'il faut agir ! » Mais avant de voir des stations hydrogène s'installer dans le village, « il fallait pouvoir produire de l'électricité ». En 2017, l'Association communale de production d'énergies vertes (Acoprev) voit le jour pour structurer le projet. La même année, le village est choisi comme site-pilote, avec cinq autres communes en Europe, dans le cadre du programme européen Pegasus, portant sur le développement des micro-réseaux de production d'électricité. Pendant un an, les consommations des habitants sont

**On consomme de l'énergie produite localement, comme on le fait pour les légumes ou la viande**

DAVID VIEUX,  
HABITANT DE SAINT-JULIEN-EN-QUINT

passées au peigne fin, pour connaître le volume global consommé et les pics de demande. Gérard Dellinger, aux côtés d'Olivier Girard, un autre ancien maire de la commune, et d'Alain Vincent, le maire en place à l'époque, se heurtent alors « aux limites d'une loi pas du tout adaptée aux territoires ruraux ».

Si l'autoconsommation collective a été autorisée en France dès 2015, notamment pour promouvoir le déploiement des énergies renouvelables sur le territoire, elle est en effet limitée à un périmètre d'un kilomètre. Autrement dit, l'électricité produite par des panneaux ne peut être redistribuée qu'à des habitants installés dans ce rayon. « En ville, avec un kilomètre, vous couvrez des milliers de foyers. Ici, dans ce périmètre, vous avez des sangliers, des arbres et quelques habitants », explique avec malice Gérard Dellinger. Le travail de lobbying commence pour faire remonter le sujet jusqu'au ministère de la Transition écologique. Au bout de deux ans de tractations, la mobilisation finit par payer. Un décret autorise désormais tous les projets d'autoconsommation collective à étendre leur périmètre sur 20 kilomètres.

Reste à investir dans des panneaux photovoltaïques et à convaincre les habitants de suivre le projet. Gérard Dellinger concède « quelques questionnements » au départ. Mais une fois les premiers panneaux installés et le système en place, les interrogations des débuts laissent place à une pleine adhésion. Une vingtaine d'habitants, installés à Saint-Julien-en-Quint et dans les communes voisines, quatre agriculteurs, plusieurs mai-

# communes énergétique

à produire leurs propres ressources.

ché. « Quand les 56 mâts de ce parc fonctionneront, le département produira 60 % de l'énergie qu'elle consomme. » Un objectif vertueux mais qui n'éteint pas la colère.

Pour mieux faire accepter à la population ces sacrifices touchant leur environnement, un nouveau contrat va voir le jour. Issu de la loi d'accélération des énergies nouvelles, promulguée en mars dernier, il permettra notamment aux collectivités d'acheter l'électricité directement auprès du parc éolien le plus proche, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui pour des raisons juridiques. « Si la population voit que cette électricité fait chauffer l'école de sa commune, elle acceptera sans doute mieux ces équipements », espère Lionel Guy, de la FNCCR.

Dans toutes ces discordes, un point fait consensus : la nécessité de faire la chasse au gaspillage. « C'est

l'autre levier essentiel à actionner pour maîtriser les coûts d'énergie », insiste Nicolas Garnier. Le gouvernement a d'ailleurs créé un fonds vert. « 2 milliards d'euros ont été débloqués pour aider les collectivités à notamment rénover leurs bâtiments », souligne-t-on dans l'entourage du ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu. Mais le dynamisme de cette filière verte ne permettra pas aux collectivités de « pouvoir se déconnecter des réseaux nationaux de gaz et d'électricité », selon David Marchal, directeur exécutif adjoint expertises et programmes à l'Ademe. « Les réseaux viennent en soutien des productions locales qui ne sont pas disponibles en permanence », explique-t-il. La commune qui pourrait vivre en autarcie avec son bois, ses déchets et sa production de vent est pour l'heure un mythe. ■



« Nous ne sommes pas un village gaulois, le but n'est pas l'autonomie énergétique. Ce qu'on veut, c'est atteindre une certaine résilience sur le territoire, en cas de problème sur le réseau »

GERARD DELLINGER,  
L'ANCIEN MAIRE DE  
SAINT-JULIEN-EN-QUINT

ries, l'école du village et le Bistrot Badin, qui trône à deux pas de l'église, prennent part à l'expérimentation. Contre l'achat d'une ou plusieurs actions de la société Acoprev, vendues 100 euros l'unité, ils peuvent avoir accès à l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques, dont l'installation est financée par leurs actions. « Chacun est ensuite facturé au prorata de sa consommation », précise Hubert Rémillieux, sociétaire et chef de projet pour Acoprev. Il en accompagne aujourd'hui le développement, en essayant de lever les freins qui existent encore sur le sujet, pour répondre à la demande des habitants, qui sont actuellement une quinzaine sur liste d'attente : « Aujourd'hui, nous avons deux difficultés. La première, c'est de trouver des bâtiments avec des toits suffisamment grands et à la structure assez solide pour accueillir des panneaux, ce qui concerne peu d'infrastructures agricoles, explique-t-il. La deuxième, c'est la question du raccordement au réseau, qui pose encore des problèmes techniques et de coût. »

Directeur de recherches au CNRS au sein de l'Université Grenoble-Alpes, Frédéric Wurtz est spécialiste de la question de l'autoconsommation collective. Malgré les freins qui existent sur le terrain, il voit un potentiel de développement pour

ce mode de production, au-delà de la centaine d'initiatives qui existent aujourd'hui en France : « À l'origine, les projets portaient surtout une dimension éthique, avec l'objectif d'être acteur de la transition énergétique. Mais avec l'envolée des prix de l'électricité, l'intérêt pourrait s'accroître pour ces systèmes de production. » Ces microréseaux, qui pourraient être amenés à se développer, témoignent, selon lui, de l'entrée dans une nouvelle ère de la consommation d'énergie : « Historiquement, la France a connu un monopole d'État sur l'électricité jusqu'au début des années 2000, puis on a assisté à l'émergence de nouveaux opérateurs sur le réseau. Depuis 2017, nous sommes entrés dans une nouvelle phase, avec la possibilité d'échanger de l'électricité entre acteurs. »

À Saint-Julien-en-Quint, malgré les difficultés, Gérard Dellinger veut garder le cap. Il rêve depuis longtemps d'une route « entièrement décarbonnée », entre Valence et Grenoble, le long de laquelle seraient installées des stations à hydrogène. Il espère désormais un relais des pouvoirs publics, mais regrette que les choses n'aillent pas assez vite : « Il existe encore une frilosité sur ces questions. Quand on immove, il faut savoir mettre un pied dans le vide, sinon on ne peut pas avancer. » ■



Mise en place de la troisième turbine hydroélectrique sur l'Ill, à Muttersholtz (Alsace), le 6 février 2019.

FRANCK DELHOMME/PHOTOPQR/DNA/MAXPPP

## Ce village alsacien qui se moque de la flambée des prix de l'électricité

YOLANDE BALDEWECK  
@YBaldeweck  
A MUTTERSOLTZ (BAS-RHIN)

BIENVENUE à Muttersholtz : ses belles maisons à colombages, ses cigognes sur les toits et... sa centrale hydroélectrique. En 2019, au moment d'installer trois turbines sur l'Ill, l'affluent du Rhin qui traverse ce village alsacien typique, son maire prévoit d'amortir le prix du coûteux ouvrage (2 millions d'euros) sur vingt ans. À l'époque très décrié, ce choix audacieux a aujourd'hui des allures de jackpot. « Avec l'explosion des prix de l'énergie, le choix de l'hydroélectricité, couplé au photovoltaïque sur nos bâtiments publics, se révèle très positif pour nos finances », sourit Patrick Barbier, à la tête de cette commune de 2200 habitants. En ce début de printemps, les turbines à vis d'Archimède de la rivière fonctionnent encore à plein rendement.

L'édile, ancien instituteur de cette bourgade du Ried, terme qui désigne les prairies inondables entre le Rhin et l'Ill, entretient un certain particularisme local. Car Muttersholtz rime depuis longtemps avec écologie. En 1977, des défenseurs de l'environnement y avaient créé une association régionale fédérant cinq pôles d'initiation à la nature. Et depuis 1996, la Maison de la Nature y assure une mission « d'éducation à l'environnement » auprès des écoles et des familles. En 2017, ce village alsacien a été désigné capitale française de la biodiversité.

À son arrivée à la mairie en 2008, Patrick Barbier lance

une étude de relance de l'ancienne centrale hydraulique située sur le Muhlbach, un bras de l'Ill. Construite par un meunier et un charpentier en 1891 puis modernisée pendant l'annexion par l'Allemagne nazie, la microcentrale avait été nationalisée en 1945. Fermée en 1962 au moment de la mise en service des grandes centrales sur le Rhin, elle sera finalement rachetée à EDF par la commune en 2010.

Quatre ans plus tard, la municipalité répond à l'appel à projets « Territoire à énergie positive

« Avec l'explosion des prix de l'énergie, le choix de l'hydroélectricité, couplé au photovoltaïque sur nos bâtiments publics, se révèle très positif pour nos finances »

PATRICK BARBIER,  
LE MAIRE DE MUTTERSOLTZ

pour la croissance verte », lancé par le ministère de l'Environnement. La microcentrale, située à l'entrée de Muttersholtz, est alors remise en état. Pour préserver une espèce de moulins d'eau douce, la mairie renonce à curer le Muhlbach, ce qui aurait permis d'accroître le débit, et décide d'installer deux autres turbines à côté d'un barrage géré par la région. Une dérivation d'eau et des passes à poissons sont créées. Le coût de l'opération, 2080 000 euros, subventionné par l'État et la région,

laisse 650 000 euros à la charge de la commune.

Parallèlement, l'équipe municipale rénove l'école et la mairie aux normes BBC (bâtiment basse consommation), équipées de chaudières à bois. « La mairie est un des rares bâtiments anciens en France à énergie positive. On ne chauffe quasiment plus les locaux », souligne Patrick Barbier. Les toits du nouveau gymnase et de l'ancienne synagogue, transformée en salle de spectacle, ont été recouverts de panneaux photovoltaïques.

Mises bout à bout, ces actions permettent, depuis l'automne dernier, de produire 900 mégawatts/heure, de quoi très largement couvrir les besoins de l'administration communale en énergie, éclairage compris. Si pendant des épisodes de sécheresse ou de fortes crues, la commune est obligée d'acheter de l'énergie, le bilan reste extrêmement positif puisqu'elle revend 90 % de sa production. « Aux prix actuels, la commune économise 43 000 euros d'électricité par an et la vente rapporte environ 60 000 euros », calcule le secrétaire général de la mairie, Julien Rodrigues. De quoi « donner une nouvelle légitimité aux productions locales », observe Patrick Barbier.

Malgré tout, le reste des efforts à faire pour atteindre l'équilibre énergétique de l'ensemble du territoire communal. Les 900 mégawatts/heure ne représentent en effet que 7 % des besoins globaux des ménages et de la demi-douzaine d'entreprises du secteur. Pour parvenir au 100 %, il faudrait sept hectares de panneaux photovoltaïques... ou deux éoliennes. ■



## Antiquorum

AUCTIONEERS SINCE 1974



**JOURNÉES D'EXPERTISE SUR RENDEZ-VOUS**

**12, 13, 19 & 20 AVRIL**

**📍** Boutique Romain Rea,  
25 rue Marbeuf  
75008 Paris

**☎** +33 (0)1 40 69 01 23

**✉** social@antiquorum.swiss

Prochaine vente aux enchères  
Juillet 2023 - Yacht Club - Monaco

[www.antiquorum.swiss](http://www.antiquorum.swiss)